



Colmar, le 21 mai 2015

## Communiqué de presse

### La marque Alsace évolue et devient « Savourez l'Alsace » pour les produits agroalimentaires

Ce jeudi 21 mai, Philippe Richert, Président de la Région Alsace et de l'Agence d'Attractivité de l'Alsace (AAA), Ancien Ministre, Jean-Paul Bastian, Président de la Chambre d'agriculture de région Alsace (CARA), Manou Heitzmann-Massenez, Présidente de l'Association Régionale des Industries Alimentaires d'Alsace (ARIA) et Jean-François Vierling, Président d'Alsace Qualité ont signé une convention de partenariat portant sur la déclinaison de la marque Alsace pour les produits agroalimentaires.

#### Une marque qui évolue

Portée par l'Agence d'Attractivité de l'Alsace, la marque Alsace est reconnue sur le territoire alsacien et au-delà. Afin de lui conférer une dimension particulière pour les produits alimentaires, l'AAA, la CARA, l'ARIA et Alsace Qualité ont engagé un accord pour faire de la marque « Savourez l'Alsace », la marque Alsace pour les produits agroalimentaires. Ce partenariat a pour but de valoriser les produits agricoles et agroalimentaires locaux, dans un souci de visibilité et lisibilité auprès des consommateurs.

#### Deux marques pour plus de lisibilité

La marque se déclinera autour de deux dispositifs complémentaires :



« Savourez l'Alsace », signe les produits transformés en Alsace et sélectionnés pour le savoir-faire de leurs fabricants (démarche portée par l'Aria).

#### Contacts Presse

Agence d'Attractivité de l'Alsace – Pôle Communication et Relations Presse  
Anouck Sittre – Tél. : 03 89 29 81 33 – Port. : 06 26 88 12 61 – a.sittre@alsace.com



### Nouveauté !

« Savourez l'Alsace Produit du Terroir », valorise les produits agricoles bruts locaux et des produits transformés intégrant un pourcentage minimum de matière première agricole locale dans leur formulation (démarche portée par Alsace Qualité pour la profession agricole).

## Comment obtenir l'une ou l'autre des marques ?

Un comité d'accréditation propre à chacune des marques délivrera les licences en contrepartie du respect d'un cahier des charges précis et d'une redevance.

L'ARIA pilotera le comité d'accréditation en charge de la marque « Savourez l'Alsace » et Alsace Qualité pilotera le comité d'accréditation de la nouvelle marque « Savourez l'Alsace Produit du Terroir ».

Ces deux comités d'accréditation seront composés d'industriels (pour « Savourez l'Alsace ») ou de représentants des filières agricoles (pour « Savourez l'Alsace Produits du Terroir ») et d'un représentant de la CARA, de l'INAO, de l'ARIA, du Conseil Régional d'Alsace et de l'AAA.

## A propos de

L'Agence d'Attractivité de l'Alsace est une association à but non lucratif, créée à l'initiative de la Région Alsace, qui a pour objet d'assurer l'attractivité économique et touristique de l'Alsace dans le monde.

L'Association Régionale des Industries Alimentaires d'Alsace a pour mission de fédérer et de représenter les industries alimentaires alsaciennes dans les instances locales, nationales et européennes et d'assurer la promotion collective des produits alimentaires issus de ces industries.

De par la légitimité du mode de désignation de ses membres, la Chambre d'Agriculture de région Alsace représente l'ensemble de la profession agricole. Elle est de ce fait l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des acteurs du territoire,... A ce titre elle met en œuvre les politiques concertées avec l'ensemble des partenaires de l'agriculture alsacienne.

Alsace Qualité a pour mission de fédérer, accompagner et valoriser les filières et les entreprises agricoles et agroalimentaires alsaciennes dans les démarches qualité.

### Contacts Presse

Agence d'Attractivité de l'Alsace – Pôle Communication et Relations Presse  
Anouck Sittre – Tél. : 03 89 29 81 33 – Port. : 06 26 88 12 61 – a.sittre@alsace.com